

Rapport de jury examen professionnel classe supérieure session 2025

Rapport présenté par Monsieur Jean-Paul DESFEUX, président du jury

Statistiques :

Nombre de postes	12
Nombre de candidats inscrits	47
Nombre de présents	24
Nombre de candidats admissibles	16
Nombre de candidats admis	12
Nombre de candidats sur liste complémentaire	2

Partie 1 : Admissibilité

L'examen professionnel se compose d'une épreuve écrite de 3h consistant en la rédaction d'une note destinée à la directrice de la formation de la vie étudiante et dont l'objet est la présentation de la contribution de la vie étudiante et de campus (CVEC) : principales caractéristiques de la CVEC, avantages pour les universités et critiques dont fait l'objet cette CVEC.

Le jury a corrigé au total 24 copies.

Une copie faisait l'objet d'une rupture d'anonymat (copie signée) et n'a donc pu être corrigée. L'ensemble est globalement moyen (forme et fond) et quelques copies seulement se sont détachées avec des notes au-dessus de 13/20.

Sur la forme, la plupart des copies contenait les éléments attendus : présence de timbre, notes assez souvent bien structurées (objet, références, introduction, plan ...). Cependant, une note ne contenait ni plan, ni structure (aucune partie) et n'était qu'une énumération d'idées les unes à la suite des autres. Une attention particulière doit également avoir lieu concernant l'orthographe et la syntaxe. Les candidats doivent veiller à bien se relire pour produire des écrits de qualité.

Sur le fond, les candidats ont compris le sujet et ont apporté de bons éléments de réponses, mais parfois incomplets, ou imprécis.

Certaines copies manquaient de concision, ce qui constitue par nature, l'attendu d'une note. Comme indiqué dans le rapport de jury de la session 2024, le jury recommande aux candidats de bien utiliser les documents fournis qui permettent de dégager l'essentiel des informations et ensuite de construire la note. C'est ce qui permet de bien répondre à l'exercice demandé.

Partie 2 : Admission

L'épreuve orale, de 25 minutes, se décompose en deux temps :

- Un exposé de 10 minutes
- Un échange avec les membres du jury de 15 minutes

Le jury a entendu au cours de cette session 16 candidats.

Exposé oral :

Dans la majorité des cas, les candidats avaient préparé leur présentation. Certains plus stressés que d'autres ont pu se sentir un peu déstabilisés. Pour autant le temps n'était pas toujours très maîtrisé et certains candidats, faute de tenir les 10 minutes, ont vu l'entretien avec le jury durer davantage. Si les candidats ont fait l'effort de structurer la présentation de leur parcours professionnel, il faut cependant faire attention à se détacher du dossier RAEP. La présentation à l'oral mériterait de mieux mettre en avant les projets des candidats à court et moyen terme pour faire apparaître une certaine prise de hauteur. Trop souvent, même si la présentation se détachait du mode chronologique, elle se résumait à un descriptif des tâches ou des missions confiées.

Echange avec le Jury :

S'ensuit après ce premier temps un entretien avec le jury qui doit lui permettre, en se basant sur le RAEP et l'exposé, de mesurer les compétences du candidat, sa connaissance du système éducatif et sa capacité à se projeter professionnellement. Le jury pose donc des questions diverses aussi bien sur les expériences professionnelles du candidat, les compétences acquises au fil de l'eau, l'actualité de l'éducation nationale ; mais également des mises en situation permettant de voir le positionnement professionnel. Le jury a apprécié la capacité des candidats à se détacher des missions du quotidien, analysant plus globalement leur environnement professionnel avec une certaine prise de hauteur. Certains candidats ont été en difficulté sur ce second point restant trop souvent sur l'expérience acquise au sein de leur EPLE ou leur service déconcentré.

Les candidats curieux, qui donnent du sens aux missions confiées avec une réelle prise de recul ont été « récompensés » par le jury.

De plus, de nombreux candidats évoquent la volonté de développer des capacités d'encadrement afin de manager des équipes mais l'argumentaire reste très théorique, peu incarné, car peu d'entre eux sont en situation d'un réel d'encadrement ou d'animation d'une équipe. Les expériences décrites relèvent plutôt de la formation « technique » de collègues arrivés sur la structure, ou d'un encadrement intermédiaire.

Il est à noter que peu de mauvaises postures ont été remarquées et un grand nombre des candidats interrogés investissent à profit le terrain des valeurs, soucieux de la qualité du service rendu à l'utilisateur.

Pour finir, le jury se félicite de l'échange souvent fluide avec les candidats, malgré le stress bien compris, lié à cet « exercice » particulier. Le jury conseille aux candidats pour limiter les effets du stress, de bien préparer l'oral, en s'exerçant (respect des dix minutes pour la présentation) et en s'ouvrant à l'actualité très « nourrie » de notre ministère.